

Direction politique des 28 et 29 avril : RÉSOLUTION SUR LES EUROPÉENNES

La Direction politique du P.S.U. rappelle que lors de sa précédente réunion, elle a fait appel à la constitution, pour les élections européennes, d'une liste avec les écologistes, les mouvements de minorités nationales, les mouvements de femmes contre la discrimination électorale et pour des objectifs communs à l'échelle européenne.

Ayant pris connaissance des propositions transmises lors de sa réunion du dimanche 29 avril par des militants du Réseau des Amis de la Terre, la D.P. exprime son accord avec l'initiative qu'ils ont engagée pour la constitution d'une liste unitaire. Elle considère que les points de l'appel lancé par des militants du Mouvement écologique peuvent fournir les bases d'un accord.

Le P.S.U. reste donc ouvert à toutes démarches susceptibles d'aboutir à la formation d'une telle liste. Mais il estime impossible d'atteindre cet objectif avec des personnalités marquées par leur

participation à l'action gouvernementale ainsi que par leur appartenance à des partis de la majorité.

Ce gouvernement et ces partis sont en effet responsables de la politique d'austérité et de chômage, de l'accélération du programme nucléaire, de l'offensive contre les droits et libertés du mouvement ouvrier.

Dans la mesure où la réalisation d'une liste large s'avèrerait ainsi impossible, le P.S.U. décide de participer à la bataille politique des européennes en présentant une liste conduite par Huguette Bouchardeau, liste ouverte à tous ceux qui se reconnaissent dans les objectifs du courant autogestionnaire.

Cette liste se proposerait, compte tenu des conditions d'un scrutin censitaire qui étouffe la voix des minorités, d'appeler les électeurs et les électrices à faire eux-mêmes leur bulletin en exprimant leur opposition :

- à la discrimination électorale,
- à l'Europe des multinationales et du chômage,
- à l'Europe du nucléaire civil et militaire,
- à l'espace judiciaire européen et à l'Europe des polices.

Pour :

- une autre croissance et une politique énergétique alternative,
- pour les droits des minorités nationales,
- pour les 35 heures,
- pour la remise en cause de la hiérarchie capitaliste et de la division sociale du travail,
- pour les droits des femmes au travail et à la maîtrise de leur corps,
- pour la lutte commune de tous les travailleurs d'Europe,
- pour la définition de rapports solidaires avec les peuples du tiers monde.

NON A LA DISCRIMINATION

Les élections européennes constitueront une étape dans la redistribution des espaces politiques qui s'opère depuis mars 78, le véritable enjeu se situant au-delà, autour de l'élection présidentielle de 1981.

Car ce qui caractérise le scrutin du 10 juin, c'est d'abord l'accentuation à trouver l'intégration européenne de la politique de normalisation sournoise du pouvoir en place. De quoi s'agit-il ? La France est en apparence un pays « démocratique », puisque nos écrans de télévision offrent régulièrement le spectacle des débats contradictoires, rapportent les petites phrases des uns et des autres et même, pourquoi pas, les invectives. Mais derrière ce ballet organisé et dont les figurants sont soigneusement sélectionnés, se glisse, masquée, une tout autre réalité : celle de la société de sécurité qui enserrant le « citoyen silencieux » dans les mailles de l'ignorance, du conformisme et de la peur. Or la loi électorale censitaire dont la France a le rare privilège fait partie intégrante d'une telle perspective. Car ce qui mine la normalisation, c'est la dissidence. C'est l'innovation politique, un temps forcément minoritaire, qui parce qu'elle dérange menace à terme l'ensemble de l'équilibre centre droit centre gauche auquel nous sommes conviés. Alors il faut lui couper les ailes, l'écraser sous les charges financières, l'interdire d'expression dans les mass média.

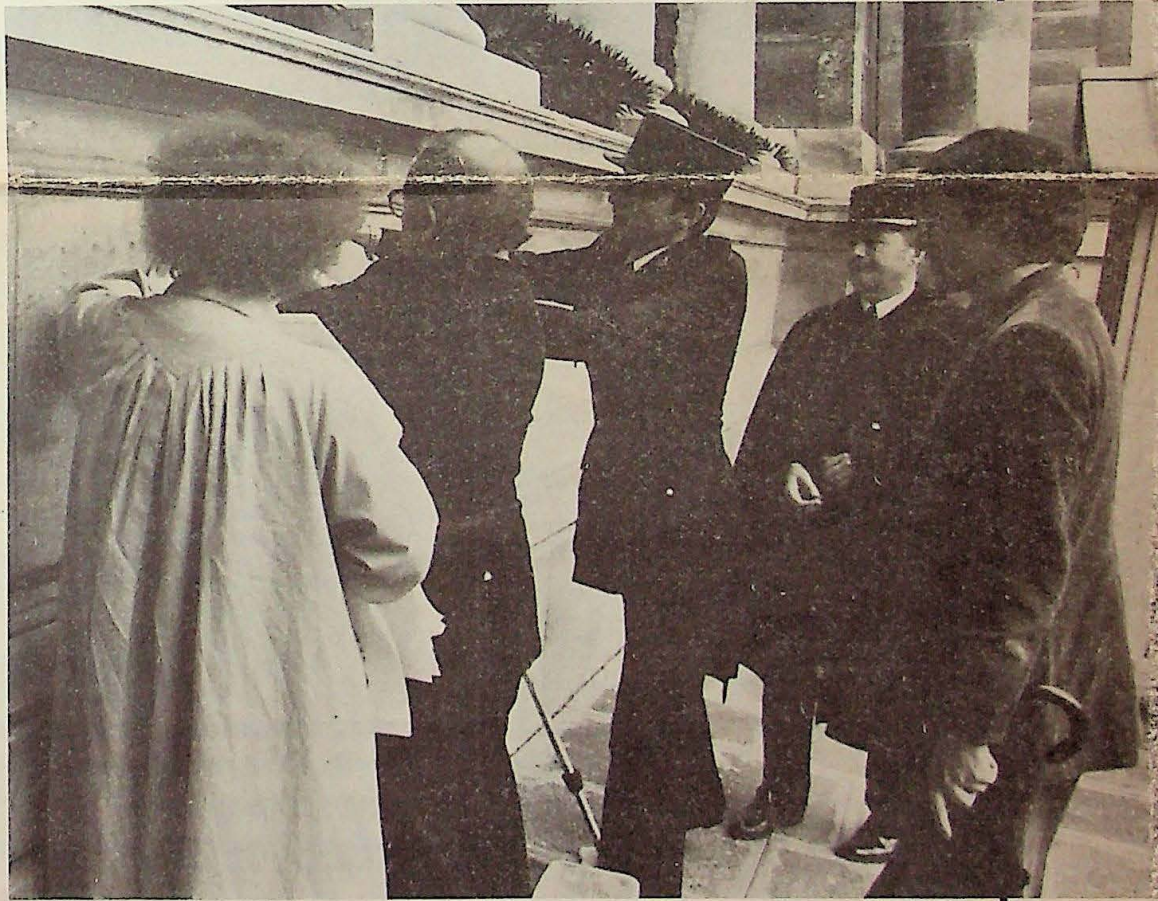
Même le refus d'organiser le scrutin européen sur un plan régional participe de cette même volonté politique d'effacement de celui qui pense différemment. Ne nous y trompons pas : l'écologiste qui ne pourra pas s'exprimer sauf à se situer aux franges du giscardisme, est finalement aux prises avec le même adversaire, la même puissance d'écrasement que le sidérurgiste ou le paysan du Midi et travailleur au pays. C'est ce fond commun qui permettrait la mise sur pied d'une liste large. La proposition d'un certain nombre d'écologistes allait dans ce sens et le P.S.U. l'a immédiatement soutenue.

Elle n'a pas été loin d'aboutir, peut-être l'initiative était-elle trop tardive, ou prématurée, chacun jugera. En tout état de cause une telle liste n'aurait pu se constituer, comme l'indique la résolution votée à la quasi unanimité par la direction politique du P.S.U., par l'adjonction, pour l'équilibre, de personnalités ayant participé à un gouvernement responsable de chômage, de la mise en œuvre du programme nucléaire et d'autres mesures fort peu écologiques.

Mais surtout elle s'est heurtée à ceux qui, au nom de la lutte contre les partis, construisent eux-mêmes leur propre appareil. Le procédé n'est pas nouveau. L'apolitisme, le centrisme peuvent masquer les pires pratiques politiciennes. Il y a, semble-t-il, sur la droite du mouvement écologique, une place à occuper qui participe certainement plus ou moins directement de la stratégie giscardienne de grignotage. Un parti écologique de droite, un écolo centrisme, ferait à l'évidence l'affaire. Or n'est-il pas aujourd'hui en passe de constituer un groupe de dirigeants stables, des finances et une stratégie politique, autrement dit un parti ? La question mérite sans doute d'être posée.

Mais l'essentiel n'est pas là. Ce qui reste du débat ouvert, même s'il n'aboutit pas aujourd'hui, est certainement extrêmement important pour la suite. Il suffit d'ouvrir un journal écologiste, par exemple « La Gueule ouverte » de la semaine passée, pour constater combien les questions politiques y sont aujourd'hui ouvertement posées. Le P.S.U. y a contribué en acceptant une confrontation ouverte, qui le questionne jusque dans les fondements de son existence.

Car au lendemain du 10 juin, le débat rebondira, n'en doutons pas et précisément sur le terrain politique. Le courant critique ne se construira pas en dehors des enjeux des présidentielles, inutile de faire l'autruche. Par quelles réalités ? Elles sont évidentes : la défaite ou la victoire du pouvoir en place. En 81 le centrisme n'aura pas d'espace politique possible, donc pas de pla-



Collage « sauvage » au Palais Bourbon.
Huguette Bouchardeau et Michel Mousel voulaient protester contre les mesures qui menacent l'affichage libre.

ce électorale, et le programme commun est forclus. Nous savons déjà que le socialiste sera le candidat de l'opposition au second tour, avec la marge de manœuvre que cela suppose. Mais pour l'emporter il lui faudra rassembler l'opposition, y compris le courant critique qui peut devenir déterminant s'il a su peser suffisamment au premier tour, donc se regrouper.

Mais nous n'en sommes pas là. La direction politique du PSU a maintenu son ouverture mais a pris des dispositions pour assurer la présence des idées autogestionnaires, dans la campagne des élections européennes. Le PSU entend dire non à la discrimination électorale. Non à l'Europe du chômage, du nucléaire civil et militaire, de l'espace européen et des polices. Oui à un autre mode de développement, au droit des femmes et à la

solidarité avec le tiers monde. C'est dans cet esprit qu'il œuvre à la présentation d'une liste ouverte à tous ceux qui se reconnaissent dans ces objectifs.

Puisqu'on nous refuse les moyens matériels normaux d'une campagne électorale, nous en appelons à l'initiative personnelle, à l'organisation locale, décentralisée. « Do it yourself ». Faites votre bulletin vous-même. Contre la discrimination électorale, l'Europe du chômage, du nucléaire, etc... Pour cette campagne, nous utiliserons bien sûr les moyens légaux, aussi limités soient-ils, dont nous pouvons disposer : émission télé, panneaux électoraux, préaux...

Telles sont les propositions de la direction politique. Tels sont aujourd'hui les moyens d'affirmer la présence des idées que nous défendons.

Serge DEPAQUIT ■

le PSU, Force de proposition (A propos de la D.P.)

La D.P. du P.S.U. des 28 et 29 avril avait surtout pour objet de préciser la politique du parti pour les élections européennes (voir l'éditorial et la résolution). La prochaine D.P. précisera, quand commencera le débat en vue du conseil national qui se tiendra au Havre les 17 et 18 novembre.

Ce conseil national doit inscrire à son ordre du jour les questions du pouvoir local et des rapports du P.S.U. avec ses élus, comme l'avait décidé le congrès de Saint-Etienne. Il doit aussi mettre à l'ordre du jour la réflexion sur le type de parti autogestionnaire à réaliser, sur son mode d'articulation avec les différents mouvements sociaux dans lesquels se manifeste l'aspiration à changer la pratique politique. Nous résumons ci-dessous les points essentiels développés dans le rapport politique présenté à la D.P. et les principaux résultats issus de la discussion qui a suivi.

La situation actuelle est marquée par une profonde division des organisations syndicales et politiques représentant les forces populaires. Ce n'est pas la ligne sectaire qui s'élabore au cours de la préparation du XXIII^e congrès du P.C.F. qui modifiera la situation qui s'est concrétisée le 23 mars.

Cette division permet à Raymond Barre de donner son plein développement à sa politique d'austérité et de chômage. Au nombre record de chômeurs s'ajoute aujourd'hui le recul du pouvoir d'achat des ouvriers. Cette politique a permis un fort développement du taux de profit qui ne se traduit

pas pour autant en investissements. Ceux-ci proviennent pour l'essentiel du secteur public, en contradiction d'ailleurs avec une politique de désengagement de l'Etat vis-à-vis des entreprises publiques et des services publics.

En ce qui concerne les partis politiques de gauche, la situation n'est pas seulement marquée par la division. Elle l'est aussi par l'absence de propositions concernant les problèmes fondamentaux de la période. Face à ce vide, le P.S.U. ne jouera son rôle de force unitaire que s'il est en même temps une force de proposition.

En ce qui concerne l'emploi, le P.S.U. doit donner leur plein développement aux objectifs des 35 heures, du refus des heures supplémentaires, de la 5^e équipe pour le travail posté, de la titularisation des hors-statuts et vacataires, etc... Pour donner sa dimension réelle à l'objectif « travailler et vivre au pays », il doit animer un travail d'analyses et d'enquêtes faisant ressortir les problèmes réels d'emploi afin de favoriser les mobilisations avant que les situations deviennent irréversibles. C'est dans cette optique qu'il doit populariser sa politique du contrôle ouvrier et populaire. L'objectif est de favoriser les rencontres locales et régionales de travailleurs et d'organisations populaires élaborant des propositions alternatives de développement. C'est dans ce cadre qu'il pourra concrétiser sa critique du modèle capitaliste de croissance en la liant aux revendications concrètes des travailleurs et des régions menacées par la crise.

Personne ne peut plus ignorer aujourd'hui les problèmes énergétiques. Les accidents qui se multiplient font que tout le monde est sensible à notre politique antinucléaire. Le P.S.U. ne doit pas se contenter de dénoncer les dangers du nucléaire et de poursuivre sa politique de guérilla avec E.D.F. ; il doit développer les propositions alternatives et notamment ce que signifie réellement une politique d'économie d'énergie. Contrairement aux idées reçues et à la propagande du pouvoir, il faut montrer qu'une politique d'économie d'énergie liée à une politique égalitaire des revenus ne signifie pas dégradation des conditions de vie pour les travailleurs. Il doit surtout montrer qu'une telle politique est favorable à l'emploi ; qu'elle signifie concrètement de très nombreux investissements sources d'emplois, notamment dans certains secteurs aujourd'hui menacés.

Dans le domaine des transports, en particulier des transports urbains, des propositions précises doivent être faites ; extension de la carte orange à toutes les agglomérations de plus de 50 000 habitants ; coupon travail-domicile gratuit pour les salariés ; création d'un fond national de soutien aux transports collectifs ; etc...

Un document clair sera bientôt élaboré concernant nos propositions sur la sécurité sociale.

L'ensemble des propositions immédiates du parti fera à brève échéance l'objet d'un document synthétique clair destiné à être largement diffusé. J.M.D. ■

TRANSPORTS PARISIENS : PROPOSITIONS POUR DE VRAIES REFORMES

Le projet de loi portant sur la réforme de l'organisation des transports parisiens vient en contradiction avec tous les objectifs que les pouvoirs publics devraient poursuivre en matière de transports collectifs : le désengagement de l'Etat vis-à-vis des transports parisiens apparaîtra comme un désaveu de la priorité aux transports collectifs si souvent affirmée. L'anomalie que constituait une aide apportée aux transports collectifs dans la seule région parisienne aurait dû être corrigée, non par la suppression de cette aide, mais par son extension aux transports urbains de province, de manière à corriger les inégalités de service et de tarif. Enfin, le report inévitable sur les usagers d'une partie importante de la charge que l'Etat abandonne ne peut qu'entraîner une nouvelle dégradation des conditions de circulation et des consommations d'énergie.

Pour sa part, le P.S.U. propose que l'on prenne le contre-pied de cette politique absurde, dictée par des considérations financières à courte vue. Il demande :

a) L'extension du système de la carte orange à toutes les agglomérations de plus de 50 000 habitants.

b) La remise du coupon carte orange correspondant au trajet travail-domicile gratuitement à tous les salariés travaillant et habitant dans les agglomérations concernées, et, parallèlement, la suppression du versement des employeurs et de l'indemnité de transport en région parisienne.

c) L'introduction dans les conventions collectives de clauses minimales garantissant la prise en charge du trajet domicile-travail lorsque celui-ci ne peut être assuré par des transports collectifs bénéficiant de la carte orange.

d) La création d'un fonds national de soutien aux transports collectifs, à dotation budgétaire, et qui sera réparti entre tous les réseaux selon un critère commun (nombre de voyageurs/kilomètre par exemple).

Le P.S.U. souhaite qu'une plate-forme nationale de contre-proposition soit établie par tous les mouvements et organisations qui désirent imposer un accès facile et égal aux transports en commun. ■

Convergence pour l'Autogestion : enrichir le débat

La rencontre débutera le samedi 12 à 14 h au 32 rue Olivier Noyer. Paris 14^e, métro Plaisance ou Alésia.

Déroulement : la rencontre débutera par une intervention situant le mouvement antinucléaire après Harrisburg et précisant quelques enjeux au plan national, par exemple une idée de référendum. Ensuite diverses contributions, brèves, devraient permettre de cerner ces questions à partir de luttes précises (sur les sites, à partir d'une action déterminée comme les trois chèques, etc.). Puis deux rapports très documentés

feront le point :

a) du retraitement, b) de la filière à neutrons rapides (surgénérateurs).

Le débat se poursuivra ensuite sur le problème des alternatives au nucléaire : les énergies nouvelles et les économies d'énergie, quelle expérimentation sociale, quel programme politique et économique alternatif (investissements, etc.).

Le dimanche, des points plus particuliers seront abordés : données économiques du nucléaire, emploi et nucléaire, tiers monde, retombées militaires du nucléaire. Diver-

ses contributions sont prévues sur ce sujet. Haroun Tazieff devrait participer à cette journée.

Enfin la dernière séance devrait reprendre les propositions faites dans la première partie de la rencontre. La réunion des 12 et 13 mai est conçue comme un lieu d'échanges et de confrontations, non comme un congrès où l'on décide. Elle est donc ouverte, devant constituer un moyen de s'informer et d'échanger, chacun, individu ou association, restant maître de l'utilisation qu'il entend faire de cette mise en commun. ■

Nucléaire : quels enjeux, quelles alternatives ?

Réuni le 21 avril, le collectif a commencé par un débat bilan informel sur la réalité de la convergence pour l'autogestion. Un bref résumé qui doit servir à entamer une réflexion politique est paru dans le bulletin n° 5 (sous presse). Toute contribution ne pourra qu'enrichir la perspective de l'Autogestion.

La rencontre des 12-13 mai se trouve confortée par l'actualité nucléaire. Cette rencontre doit être un lieu d'échanges et de confrontations devant donner un nouveau regain au

mouvement antinucléaire et peut-être dégager des bases d'unification. Pas question de votes ni de mandats, mais de beaucoup d'imagination, dont une invitation est à adresser à toute association, organisation locale ou individus. Intensifier les inscriptions.

Le programme : situation du mouvement antinucléaire et les alternatives au nucléaire (samedi après-midi).

Emploi, économie, tiers monde, militaire (dimanche matin).

Propositions d'action et d'intervention (dimanche après-midi). Journaux

locaux, affiches, seront les bienvenus.

L'urgence de s'abonner et de se ré-abonner est fastidieuse à rappeler et pourtant, la sortie du bulletin en dépend. Le n° 5 (copieux : 16 pages) a pour sommaire : 7 pages sur le nucléaire, le compte rendu de « Vivre et travailler à la campagne » de Poitiers, la suite des articles sur la Dordogne et sur l'Alsace. N'hésitez pas à vous servir du bulletin pour dire ou proposer des expériences nouvelles.

Prochaine réunion samedi 12 mai et samedi 9 juin, lieu habituel.

L'Europe contre les minorités

Une répression féroce s'abat sur les réfugiés basques espagnols. Aujourd'hui, la Ligue des droits de l'homme, la C.F.D.T., la F.E.N., le P.S., le M.R.G., le P.S.U., le P.C. et les organisations basques Ehas, Jazar, Mat, Izan, Ezker-Berri, ainsi que le collectif des femmes d'Euzkadi lancent un appel : le gouvernement français viole ses propres lois !

La France, soi-disant « pays de la liberté », compte une liste de prisonniers politiques de plus en plus importante. Ceux qui sont touchés : ceux qui se battent pour le droit de vivre et travailler au pays, notamment les Basques et les Corses.

Répression et nouvel espace judiciaire européen.

• Les Corses

Aujourd'hui, l'Etat français assigne à la Corse un double rôle, celui de guichet à devises touristiques, et celui de base militaire avancée pour la défense des intérêts de l'impérialisme français en Afrique et en Méditerranée. Aujourd'hui, le peuple corse se révolte. Il veut vivre au pays, « il ne veut plus voir sa force vive, ses jeunes, obligés de s'expatrier, il veut conserver sa personnalité ». Alors la répression s'abat, s'intensifie : perqui-

sitions, arrestations, déportations, Cour de Sécurité de l'Etat, etc.

Aujourd'hui, une trentaine de Corses moisissent dans les prisons parisiennes. Ils attendent de passer en Cour de Sécurité.

Des comités de soutien se sont montés. Ils revendiquent : la suppression de la Cour de Sécurité, la libération des emprisonnés, le départ et la dissolution de la légion étrangère.

• Les Basques

Hier c'était l'Espagne, Burgos et les condamnations à mort. C'était et c'est un peuple partagé entre deux frontières : le peuple basque. C'est un peuple qui a prouvé, aux dernières élections, qu'il s'opposait à l'oppression des bourgeois espagnols en votant pour les candidats nationalistes. Nombre de militants d'Euzkadi sud qui luttent depuis des générations contre le fascisme pouvaient trouver refuge en Euzkadi nord (française).

De part une convention internationale signée par l'Espagne et la France, ils

avaient droit au statut de réfugié politique. Le gouvernement français, sous prétexte que l'Etat espagnol est démocratique, a déjà expulsé sept Basques. Il en a déporté un certain nombre d'autres à Valensole, et emprisonné Mikel et Martin à la prison des Baumettes à Marseille sur la base d'une demande d'extradition de Madrid. On les a accusés d'avoir tué deux gardes civils. Un premier procès s'est déroulé à Aix-en-Provence le 4 avril 1979. La chambre d'accusation a reconnu la légitimité de la lutte basque.

Mais ils ont été immédiatement réincarcérés pour de nouvelles demandes d'extraditions. Après plusieurs jours de grève de la faim, et une tentative de suicide d'un emprisonné.

Maintenant le mystère règne sur les dossiers de la demande.

Le procès devrait se dérouler courant mai...

Tout d'abord le gouvernement français viole le droit au statut de réfugié politique en commençant au niveau

européen (Croissant, les Basques...), et par-là même il y a à craindre pour tous les réfugiés.

Ensuite, c'est l'Europe du bâton que l'on construit, avec Cour de Sécurité, légion, polices héritées du fascisme, loi anti-terroriste, interdictions professionnelles et « prisons modèles ».

Cette politique, c'est la politique européenne.

Par les élections européennes, il s'agit pour le grand capital de faire légitimer les politiques communes nécessaires à une solution de la crise favorable au capitalisme.

Ces solutions sont dures pour les travailleurs. L'axe de la division internationale du travail c'est l'axe Nord-Sud. Le sud de la France, la Corse, le Nord Basque, c'est le « bronze-cul » de l'Europe, la surexploitation, la colonisation militaire.

Il s'agit d'intégrer à toute force ces régions à la division internationale du travail par état national répressif interposé. Il s'agit de tuer la résistance des travailleurs qui s'opposent aux pillages et à la destruction de la région. Il s'agit de normaliser en empêchant tout droit à la culture et à l'autonomie.

P.S.U. région Sud-Est ■





Les églises ne décideront pas pour nous ⁽¹⁾

Ces dernières années ont été riches en déclarations sur l'avortement. Et c'est avec raison que l'on nous a fait remarquer que nous n'avions rien écrit à ce propos.

A ceci plusieurs raisons, dont sans doute l'effet anesthésiant de l'accumulation, le sentiment que l'avortement n'était que prétexte pour certains politiciens, et parce que tous ces propos, pour ou contre, ont été tenus en dehors de nous, les femmes. Premier fait : Giscard, à la télévision, affirme que l'avortement, la loi Veil, ne sont en aucun cas responsables de la chute de la natalité. Il le fallait bien, puisque Simone Veil conduit la liste U.D.F. aux élections européennes, puisqu'elle a la cote d'amour des sondages...

Deuxième fait : paraît dans *Le Monde* du 21 avril un texte de chrétiens progressistes qui déclarent que l'avortement est un « acte grave » qu'il ne faut ni banaliser, ni en faire un moyen de contraception, mais plus.

« Le problème de l'avortement ne saurait être séparé d'une réflexion générale sur la vie. Défendre la vie, c'est d'abord lutter contre la misère, l'exploitation, le chômage (...). On ne saurait donc séparer l'avortement de ses causes sociales (...) échec de la contraception (par rapport auquel les églises por-

tent une lourde responsabilité) ».

En ce sens, c'est une contribution non négligeable pour notre lutte compte tenu de l'impact encore considérable des églises. Mais reprenons le terme « banaliser ». Qui banalise l'avortement ? Sûrement pas la majorité des femmes qui avortent. Tout au plus s'agit-il d'en banaliser l'acte médical pour déculpabiliser, en extirper l'idée de « péché », de « crime », supprimer notamment les entretiens procès. Alors que c'est le procès de cette société de survie qu'il faudrait faire, et de la place qu'elle ne fait pas encore aux enfants. En ce sens et paradoxalement, l'avortement et la contraception révèlent une plus grande conscience de la responsabilité des l'enfantement. C'est un peu ce que disent les chrétiens qui pensent que l'embryon n'existe comme enfant potentiel qu'à partir du moment où il est désiré, attendu par ses parents, ses proches, par la société. En ce sens, oui, l'avortement n'est pas « banal ».

Nous étions encore en train de méditer là-dessus lorsqu'éclata en début de semaine dernière « la bombe » selon les journaux : la déclaration des évêques de France. Bombe ? Disons plutôt pétard mouillé pour qui a tendu une oreille attentive

aux premiers propos de Jean-Paul II qui, dès le début, a reconduit la condamnation de l'avortement assortie d'excommunication... Pour les évêques français, l'avortement reste « acte de mort ». Voici la « vérité » (sic) qu'on nous livre. Sans condamner les personnes, sans nous substituer aux consciences... Quand on parle de « vérité », quelle marge reste-t-il aux consciences ?

Bombe « à retardement » selon *Le Journal du Dimanche*, car si les évêques se sont dit soucieux de ne pas influencer sur les élections européennes en avançant la date de publication de leur texte, d'autres sauront l'utiliser. Michel Debré avait déjà répondu à Giscard « Oui, l'avortement est responsable de la chute de la natalité ! », lundi soir au micro de RTL, relais était pris par le professeur Lejeune de « Laissez les vivre »... Voudrait-on faire des voix R.P.R. sur nos ventres ? Ni les églises, ni les partis ne décideront pour nous !

Mettre des enfants au monde, les élever relève pour beaucoup actuellement du risque, ou du défi. D'où l'importance capitale du droit de choisir.

Dominique LAMBERT ■

(1) Mot d'ordre avancé par les chrétiens marxistes en 75.

Immigrés : approfondir la réflexion

Une réunion du secteur immigrés a eu lieu le 7 avril sur la région parisienne.

Il a paru nécessaire d'organiser une réunion de tous ceux (ils sont nombreux mais se rencontrent rarement) qui militent sur le secteur pour entreprendre une réflexion critique sur les textes du parti, proposer leur mise à jour en fonction de la situation actuelle et envisager ensemble les initiatives nécessaires.

Les textes du parti analysent le pourquoi du phénomène migratoire et rappellent l'intérêt des différentes couches de la bourgeoisie à la présence des travailleurs immigrés, pendant la période d'expansion : main-d'œuvre bon marché, mobile, sans formation, sans tradition de lutte... Ceci a permis le maintien d'un certain nombre d'entreprises incapables d'assumer les investissements nécessaires mais aussi la restructuration d'entreprises modernistes.

Ces analyses, quoiqu'exactes, commencent à dater. Aucun texte n'a paru depuis « la crise » et le changement de politique de la bourgeoisie. Il serait bon de reprendre ces analyses pour montrer les conséquences des choix de la bourgeoisie sur les travailleurs immigrés.

OBJECTIFS DE LUTTE

Ils ont été assez clairement définis : luttés contre les expulsions, pour le regroupement familial, pour l'égalité des droits... urgence de lutte contre les projets de loi gouvernementaux déposés à la séance de printemps de l'Assemblée.

Malheureusement, ces objectifs sont loin d'être atteints. D'autre part, l'évolution d'une partie des travailleurs immigrés, les problèmes de la deuxième génération, l'importance prise par les problèmes culturels, la nouvelle politique de l'immigration demandent peut être de revoir ou de compléter quelques-uns de ces objectifs.

ORGANISATION DE LA LUTTE

Une plate-forme commune a été adoptée fin 1978 par de nombreuses organisations syndicales, politiques et associations d'immigrés. Les points traités : liberté, logements, formation (1) concernant les travailleurs immi-

grés sont une base unitaire intéressante sur laquelle nous devons rechercher et développer une lutte commune chaque fois qu'il y a agression contre les travailleurs immigrés.

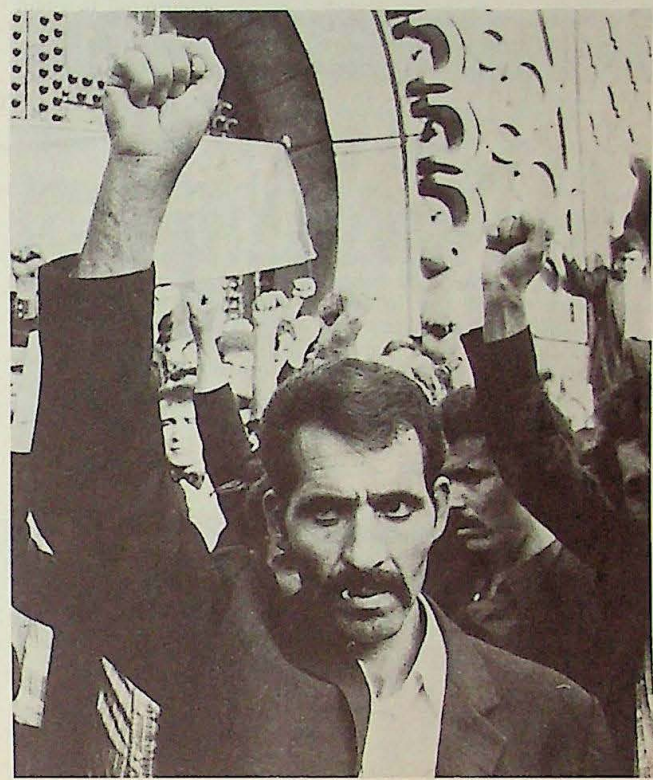
Pour sa part, le P.S.U. a nettement affirmé son soutien aux organisations autonomes de travailleurs immigrés, il a appelé ses adhérents à militer dans les comités où se retrouvent Français et immigrés, CDVDTI, CUFI, FASTI.

Il serait bon, là aussi, de confronter théorie et pratique, de voir quelles sont les organisations autonomes et les organisations de solidarité réellement présentes sur

le terrain, de voir dans quelle mesure elles prennent en charges les problèmes des travailleurs immigrés, quelles relations les camarades ont établi avec elles et dans quel cadre.

D'autre part, depuis les municipales, un certain nombre de camarades participent aux activités communales soit comme élus, soit comme membres des commissions extra-municipales. Le moment est peut-être venu de faire un bilan, de comparer d'une municipalité à l'autre ce qui a pu être fait, de coordonner les initiatives ?

(1) Voir *Luttes*, n° nov.-déc. 78, 3 F, en vente à la librairie Syros.



Marée noire : Plus jamais ça

Il ne se passe plus une semaine sans qu'un nouveau drame de la pollution soit annoncé : après le Sea Valiant, voici deux pétroliers (dont un libérien) qui se heurtent au large d'Ouessant : 33 000 tonnes de pétrole à la mer, nos eaux côtières sont menacées.

On sait désormais à quoi s'en tenir quant aux mesures prises par le

gouvernement pour la surveillance de la navigation : malgré les déclarations publicitaires, une fois de plus elles s'avèrent parfaitement inefficaces.

Face à cette carence coupable, le P.S.U.-Bretagne exige :

— le refus d'accueillir dans nos ports les navires battant pavillon de complaisance ;

— la mise en œuvre d'un véritable système civil de surveillance des eaux côtières (avec un réseau sérieux à terre et des moyens nautiques conséquents) et d'un véritable service de lutte contre la pollution.

On a l'impression que la société actuelle va tomber dans un piège qui risque de lui être fatal. C'est entre Harrisburg et la menace nucléaire d'une part, et la pollution pétrolière d'autre part, c'est-à-dire entre la peste et le choléra que l'on nous demande de choisir.

Le P.S.U.-Bretagne estime qu'il est temps de prendre enfin au sérieux une véritable politique d'alternative énergétique basée sur l'utilisation de nos ressources naturelles (mer, agriculture) et d'en finir avec la croissance capitaliste.

Seule une réaction populaire permettra d'en finir avec les agressions permanentes de notre environnement et le système économique qui les provoque.

Communiqué par Paul Tremintin. ■

SUR LE TERRAIN

POURQUOI NE SONT-ILS PAS ENCORE JUGES ?

● 15 Bretons arrêtés en juillet 78 sont toujours en détention préventive à Fresnes, à Fleury-Mérogis ou à la Santé. Ils attendent toujours de passer devant la Cour de Sécurité de l'Etat, tribunal d'exception, alors que l'instruction de leur procès est terminée. On peut écrire au procureur Bétheille et au juge Gonard de la Cour de Sécurité de l'Etat, 71, rue St-Dominique, 75007 Paris, ainsi qu'à M. Peyrefitte, Ministre de la Justice, 4, place Vendôme, 75001 Paris, pour leur demander pourquoi ces détenus politiques ne sont pas encore jugés. On peut aussi signer la pétition que l'association des familles des détenus politiques bretons fait circuler. On peut se la procurer au siège social de

l'association, Bourg de Rospez, 22300 Lannion.

CAMPAGNE ANTINUCLEAIRE DANS LE VAL-DE-MARNE

● Le Val-de-Marne, comme la région parisienne est concernée par le nucléaire avec la présence proche de la centrale de Nogent-sur-Seine. C'est pourquoi la fédération P.S.U., l'U.D.C.F.D.T., la coordination des groupes antinucléaires, la C.S.C.V. et l'U.F.C. du Val-de-Marne ont décidé de lancer une campagne contre le tout nucléaire et le tout électrique. Pour ce faire, ils ont décidé de populariser ensemble le mot d'ordre de paiement d'E.D.F. en trois chèques, après en avoir discuté avec les syndicats CFDT d'E.D.F. Lancée au niveau départemental, cette campagne doit être maintenant reprise à l'aide du

matériel élaboré par les collectifs locaux pour intervenir massivement au niveau des communes et des entreprises du département.

APPEL AU BOYCOTT DES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU

● Le COBOM (Comité pour le boycott des Olympiades de Moscou) va prochainement lancer une grande campagne appelant au boycott des Jeux Olympiques qui doivent avoir lieu à Moscou en juillet 1980. Cette campagne doit commencer par une conférence de presse qui aura lieu le 24 avril 1979 à 15 heures, 46 rue de Vaugirard. Le comité de surveillance et de respect ukrainien des accords d'Helsinki sera présent, ainsi que Léonid Plouchtch. D'autre part, le COBOM précisera quels thèmes il compte

développer au cours de cette campagne, ainsi que les perspectives qu'il s'est données. Sur place, on pourra se procurer la liste de personnalités ayant signé « l'appel au boycott des Jeux Olympiques de Moscou », ainsi que du matériel. COBOM, 14, rue de Nanterre, 75015 Paris. Soutien financier : Joëlle Mathieu.

POURSUIVIS PAR L'ORDRE DES MEDECINS

J.-P. Chauvin et P. Rohany, médecins généralistes à Nanterre, seront traduits devant le Tribunal d'instance de Puteaux, le mardi 8 mai à 14 h pour non-paiement de leur cotisation à l'Ordre des médecins. Vous pouvez les soutenir en vous rendant au Tribunal, 13, rue de la République à Puteaux.

Au sommaire :

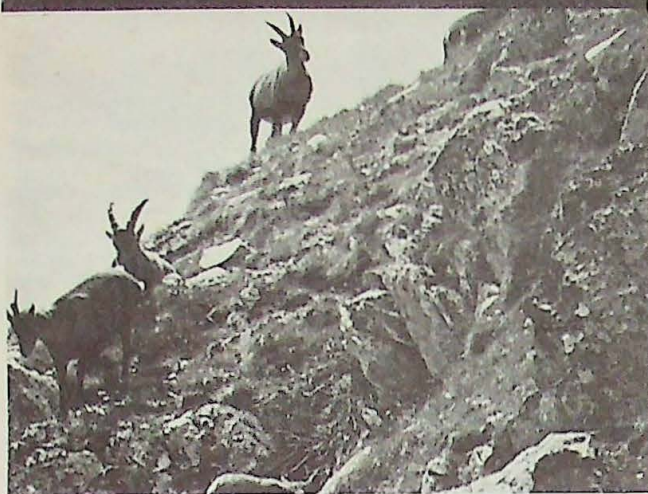
- Présentation (Victor Leduc)
- Marché commun et division internationale du travail (Denis Clerc)
- Intégration européenne et lutte de classes (Bernard Ravenel)
- L'Europe agricole (Jean Colard)
- L'Europe militaire (Denis Beaumont)
- La Grèce et le Marché Commun (interview d'Andréas Papandréou)
- Le cas espagnol (Philippe Messine)
- Le Portugal et l'intégration dans la C.E.E. (José Pontes)
- Les mauvais européens : le Parti travailliste (Vladimir Fishera)
- Six ans de Berufsverbot (Nicole Gabriel)
- Chronologie de l'intégration européenne
- Bibliographie

LE N° 20 F.

Commandes à adresser à la Librairie Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

Abonnements 75,00 F 5 N° C.C.P. 1970628 PARIS

STAGES D'ETE AUX GUIONS (HAUTES-ALPES)



Deux stages d'une semaine chacun

1 - Du dimanche 19 août au samedi 25 août. Thème proposé : « Autogestion et pouvoir ».
2 - Du dimanche 26 août au samedi 1^{er} septembre. Thème proposé : « Champ social et champ politique ».
Chaque stage pourra s'organiser en plusieurs groupes, les documents seront envoyés aux camarades inscrits avant le stage. Une plaquette plus détaillée est en préparation. Inscrivez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous sans oublier :
— de joindre 50 francs pour les frais d'inscription,
— de faire approuver vos candidatures par la fédération.
Les frais de stage sont à estimer à environ 400 francs.
Pour chaque stage, en vous inscrivant, vous recevrez tous les renseignements pratiques. N'hésitez pas à venir en famille.

Bulletin d'inscription (à retourner à P.S.U. - Stages d'été - 9 rue Borromée, 75015 Paris).

Nom Prénom
Adresse
Profession Année de naissance
Date d'adhésion au PSU Responsabilité
Syndicat Accord de la fédération
Hébergement : vient seul - oui ☐ - non ☐ - (cocher)
Sinon, combien de personnes en plus :
adultes :
enfants :
Stage choisi : 1 ☐ - 2 ☐ - (cocher)

TRIBUNE socialiste

MENSUEL DE L'AUTOGESTION PSU

36 pages, 5 F (4 F pour les sections)

EST PARU DEPUIS LE 5 AVRIL

Les responsables ou les trésoriers de sections qui n'ont pas passé commande doivent le faire de toute urgence.

Sommaire
Dossier : L'Europe.
Social : L'unité nécessaire.
Transport : la S.N.C.F. « libérée ».
Routiers : La prime et le salaire.
Proche-Orient : La paix américaine.

« T.S. » MENSUEL BULLETIN DE COMMANDE N° D'AVRIL

Nom : Prénom :
Section :
Adresse :
Ville : Code postal :
Nombre de « T.S. Mensuel » demandé :
Ci-joint un versement par chèque bancaire ☐ postal ☐ (1)
à l'ordre de Tribune socialiste ou C.C.P. 5826-65 Paris.
(1) Cocher la case correspondante.

bulletin d'abonnement

couplé (TS-hebdo et mensuel)
Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom Prénom
Adresse
Profession
Code postal Ville
S'abonne pour 1 an ☐ 6 mois ☐ (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire ☐ postal ☐ (1)
à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.
Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.
(1) Cocher la case correspondante.

UNE SEMAINE A SAINT-OUEN

● Du mercredi 2 mai au samedi 5 mai (Saint-Ouen) : semaine sur les femmes, organisée par la M.J.C. de St-Ouen l'Aumône, dans le 95, avec la participation du sec-teuf femmes de la section P.S.U. de Pontoise. Mercredi 2 mai à 20 h 30, film-débat, Le Sel de la Terre au quartier de Chennevières (local commun résidentiel). Jeudi 3 mai à 20 h 30, film-débat sur l'éducation des enfants, à la M.J.C. de Saint-Ouen, rue de la Prairie. Vendredi 4 mai à 14 h 30, film : contraception-avortement et débat au Clos du Roi et à 20 h 30 le groupe Orchidée à la salle des fêtes de Saint-Ouen. Le samedi après-midi, non stop : film vidéo, sketches par le groupe femmes de Pontoise, débat, table de presse, bouffe à la M.J.C. de St-Ouen.

CINE A MONTPELLIER

● Du 2 au 8 mai (Montpellier) : le M.D.P.L. (Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté), organise une semaine de cinéma à 15 h et à 21 h : Force de frappe. A 18 h 15 : Le Pont de singe (inédit à Montpellier). Au cinéma Le Club, près de la fac de lettres, Sainte Bernadette.

UNE PREMIERE

● Vendredi 4 mai (Saint-Nicolas de Port) : première soirée de formation, organisée par la section du canton de Saint-Nicolas, sur l'économie à partir du P.S.U.-Doc : « La crise, une analyse ». A 20 h 30, à la salle des réunions.

L'EMPLOI, RUE DE LA COMEDIE

● Vendredi 4 mai (Saint-Quentin) : soirée-débat avec René Schulbaum sur le thème « L'emploi, l'Europe », organisée par le P.S.U. de Saint-Quentin. A 20 h 30 à la salle de la Comédie, rue de la Comédie.

DEMARCHE AUTOGESTIONNAIRE A RENNES

● Samedi 5 mai (Rennes) : Quelles tentatives ont été faites à Rennes ou dans d'autres communes bretonnes pour engager une démarche autogestionnaire dans le cadre municipal ? Quelles en sont les limites ? Quelles propositions peut-on faire pour aller plus avant ? Le C.R.I.F.A.S. vous invite à son

assemblée générale pour discuter de tout cela. De 14 h 30 à 19 h, à la Maison du Champ de Mars. A 14 h 30 : exposé introductif par le secrétaire général de la mairie de Louviers sur le thème « Le pouvoir municipal entre l'Etat et les habitants ». A 15 h 30 : deux ateliers : le budget communal ; l'information. A 20 h 30, à la maison de quartier de Villejean, soirée avec projection du film de la C.F.D.T. La ville à prendre. Des élus municipaux de Morlaix, Saint-Nazaire, Paimpol, et bien entendu Rennes, seront présents ainsi que des militants des comités de quartier et de la C.S.C.V.

LE P.S.U. ET LES IMMIGRES

● Samedi 5 mai (Paris 15^e) : La région parisienne du P.S.U. organise une réunion sur le thème « Le P.S.U. et les immigrés », quelle situation aujourd'hui ? Quelles actions possibles ? De 14 h 30 à 16 h 30, rue Borromée, 75015 Paris, M^o Volontaires.

LES COMMUNAUTES CRAQUENT ?

● Mardi 8 mai (Paris 6^e) : Le Mouvement de l'habitat groupé autogéré organise un débat sur le thème « Qu'est-ce qui fait tenir, qu'est-ce qui fait craquer les communautés ? ». Lequel débat sera animé par Paul-Henri Chombart de Lauwe. Des communautés et groupes d'habitat autogérés sont invités à participer à ce débat. Une participation aux frais de 10 F sera demandée à l'entrée. Au théâtre du Lucernaire, 53 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, M^o Vavin ou N.-D. des Champs.

AMNESTY A PALAISEAU

● Jeudi 10 mai (Palaiseau) : le groupe 40 d'Amnesty international vous convie à une réunion publique sur le phénomène de la torture. Cette soirée débutera à 19 h avec la projection du film L'Année du tortionnaire. Ensuite il y aura un débat. Cela se passe à l'Ecole Polytechnique, à l'Amphithéâtre Poincaré. Une brochure de 20 pages, préparatoire à la soirée, est à votre disposition à Amnesty International, groupe 40, 20 rue de la Michodière, Paris 2^e (742-99-75).

COLLOQUE POUR BAHRO

● Vendredi 11 mai et samedi 12 mai (Paris 5^e) : Ru-

dolf Bahro est depuis un an et demi emprisonné en R.D.A. et condamné à huit ans de détention sous l'accusation grotesque d'avoir révélé des secrets d'Etat. Pour la libération de Bahro et pour lancer le débat public autour de son livre, l'Alternative, le comité pour la défense de R. Bahro organise à Paris un colloque pour et sur Rudolf Bahro. Il débutera à 18 h 30 le vendredi 11 à l'Université de Paris VII. Se poursuivra le samedi 12 à partir de 10 h 30 (même endroit). Pour tous renseignements complémentaires : Comité pour la défense de R. Bahro, 46 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

MEETING POUR LES FEMMES

● Vendredi 11 mai (Blois) : meeting P.S.U. avec Huguette Bouchardeau et Dominique Lambert sur « Les femmes, l'emploi et la loi Veil » à la salle des Sarazines à 20 h 45.

STAGES POUR TOUS

● Du 14 au 19 mai (Chantenay-Malabry) : comme chaque année les C.E.M.E.A. (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) organisent des stages : cette année sur les aspects d'une civilisation : le Maghreb, région d'origine d'une immigration. Animés par des équipes franco-maghrébines, ces stages sont ouverts à tous. Ils intéresseront particulièrement les éducateurs, animateurs, enseignants, travailleurs sociaux, cadres d'entreprise, etc... qui sont en relation avec des enfants, adolescents, adultes maghrébins, habitant en France. Pour tout renseignement sur le prochain stage : C.E.M.E.A., Coopération internationale, 2 bis rue de la Bourie Blanche, 45000 Orléans.

MEETING EUROPE

● Mercredi 16 mai (Neuilly-sur-Marne - 93) : meeting sur l'Europe organisé par les sections P.S.U. de la région (Noisy-le-Grand, Nogent-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Gagny-le-Raincy), et le M.D.P.L. (Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté), sur le thème « L'Europe pour qui ? ». Avec Claude Bourdet et des élus autogestionnaires de la région. A la salle Fanny, avenue Léon Blum à 20 h 30 à Neuilly-sur-Marne.

LA FETE DU M.R.A.P.

● Samedi 19 et dimanche 20 mai (Paris) : n'oubliez pas la fête du M.R.A.P. qui aura lieu à l'hippodrome de Pantin. Les billets sont en vente à la librairie Syros, 9 rue Borromée, 75015 Paris, M^o Volontaires. Spectacle non-stop de qualité pour cette fête avec Leny Escudero, Mama Bea Tekielski, Martin Saint-Pierre, Toto Bissainthe, Eve Griliquez, Factory, Plurielle, Roger Mason, David Rose, Maloya, Jean Gavine, Marcel Dadi, Sugar Blue, les Indiens Sioux du Dakota et sur leur programme ils disent, entre autres : Ça promet ! Bien sûr des stands, un bar, un restaurant et aussi une garderie et des jeux pour les enfants.

AUX SECTIONS DE LA R.P.

● Aux sections de la région parisienne : afin de constituer une section entreprise R.A.T.P., des camarades aimeraient que les sections P.S.U. de la région parisienne communiquent les noms et adresses des adhérents et sympathisants travaillant à la R.A.T.P. Ecrire à : « Constitution d'une section R.A.T.P. », secteur entreprise, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

« LE JUSTE DROIT »

● Film pour les femmes : le collectif Grain de Sable, des femmes en lutte, des travailleuses de centres de planification et des structures hospitalières réalisent un film de contre-propagande qui sera le porte-parole des revendications légitimes des femmes. Ce film Le Juste droit sera un outil culturel pour développer la mobilisation. Pour préserver son indépendance financière, idéologique et politique face au pouvoir une souscription est lancée : Collectif Grain de Sable, 206 rue de Charenton, 75012 Paris, tél. 344-16-72. ■

PROTESTATION CONTRE NOGENT:

● Pour protester contre la centrale de Nogent, une délégation du P.S.U. ira payer la facture des locaux de la rue Borromée en trois chèques, sur papier libre, mesurant 5 mètres sur 1 ! le mercredi 9 mai au centre de comptabilité d'E.D.F. du 15^e arrondissement. Soyez nombreux au rendez-vous le 9 à 13 h 30 rue Borromée.

HISTOIRE

SYROS PUBLIE

Du Manifeste Communiste aux débats actuels sur la construction de l'Europe, en passant par l'Armée Nouvelle de Jaurès, le socialisme a entretenu avec les notions de pacifisme, défense nationale et patriotisme une relation mouvementée. L'évolution des socialistes français (S.F.I.O.) dans les années 30 (souvenirs de l'union sacrée de 1914, montée des fascismes, Front Populaire, guerre d'Espagne...) constitue une illustration historique saisissante de la difficulté de définir un rapport durable entre ces termes. — 45 F.



WEEK-END FEMMES

● Les 19 et 20 mai aura lieu, rue Borromée à Paris, un week-end national du secteur femmes. Voici les thèmes proposés : 1) préparation de la fête (qui aura lieu les 17 et 18 juin) ; le thème central en sera : « l'expression des femmes » (propositions et reprise en charge par le parti) ; 2) préparation du stage d'été axé sur le thème « Vie quotidienne » animé par le secteur femmes ; 3) où en sont nos campagnes en cours : emploi, avortement. Demandez dès à présent vos billets de congrès.

tribune socialiste

HEBDOMADAIRE DU P.S.U.

Direction politique : Léo Goldberg
Secrétariat de rédaction : Renée Bourgeois-Damien
Secrétariat-Docummentation : Marie-Françoise Chailleur
Maquette et collaboration technique : Max Pagis
Rédaction : tél. 566-45-64 et 566-45-37 poste 37
Directeur de la publication : Victor Leduc
Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique », 9, rue Borromée, 75015 Paris
Numéro de la commission paritaire : 37 392
Composition, photogravure, impression : S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05
Changement d'adresse : Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres poste.